



MAIRIE D'ABBECOURT

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 ABBECOURT

09 62 60 44 03

03 44 89 23 58

abbecourt.commune@orange.fr



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 Octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt et un octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques ANTHEAUME, Maire, qui procède à l'appel des présents.

Etaient présents : MM. ANTHEAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, BONTEMPS Christophe, BOUFFLERS Philippe, DESLIENS Pierre, GOSSART Brigitte, RENARD Brigitte, THOMAS Ginette, TREVIN Claude, ROBERT Chantal.

Etaient absents : Mme EVAIN Mireille qui a donné procuration à Mme ROBERT Chantal, AVONTURE Jacky qui a donné procuration à M. ANTHEAUME Jean Jacques, MME ALEIXO Guylène, M.WANEQUE Jean-Pierre.

Date de convocation : 13/10/2014

Date d'affichage : 15/10/2014

Secrétaire de séance : Monsieur BONTEMPS Christophe

1. Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) :

Le Conseil Municipal délibère afin d'autoriser Mr le Maire à signer la convention d'implantation du Sous Répartiteur Optique (SRO), convention fixée à une durée de 20 ans.

Délibération : Le conseil vote à l'unanimité et autorise Mr le Maire à signer la convention.

Le SRO sera installé rue de Montreuil à Mattencourt près de l'abribus.
L'implantation de la fibre sous-terrainne est terminée sur notre commune.
La pose de la fibre aérienne débutera vers le 20 novembre.

2. Tarif des concessions du Cimetière :

Mr le Maire propose une augmentation du prix des concessions du cimetière de la commune.

Les prix proposés sont :

- 140€ pour une durée de 30 ans
- 200€ pour une durée de 50 ans.

Délibération : Le conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs des concessions du cimetière, cette augmentation entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2014.

3. Transferts Budgétaires :

Objet : budget 2014 : décisions modificatives :

DM1 : inscription de 9000€ au 7788
Inscription de 1500€ au 6411
Inscription de 7500€ au 61523

DM2 : inscription de 22552€ au 2315
Inscription de 22552€ au 021
Inscription de 22552 du 6554 vers le 023

DM3 : inscription de 1422€ au 2313
Inscription de 1422€ au 021
Inscription de 1422€ du 61522 vers le 023

DM4 : transfert de 1000€ du 61522 vers le 6226

DM1 : Remboursement assurance de 9000€ inscrit au 7788, réparti aux 61523 et 6411 pour les travaux de voirie.

DM2 : Travaux voirie de 22552€ réalisés à Mattencourt, Abbecourt Rue du pont Aubray sont basculés en investissement pour récupérer TVA.

DM3 : Clôture du parking face à l'ancienne école et reprise du grillage pour clôturer l'espace de la halte-garderie, à transférer en investissement pour récupérer la TVA.

DM4 : Transfert de 1000€ pour le règlement des honoraires de notaire liés à la donation de parcelles situées Rue des Rosiers.

4. Taxe d'Aménagement :

Mr le Maire indique que par délibération du 03/11/2011 la commune a institué la taxe d'aménagement au taux de 2,5%, il est également possible d'instituer certaines exonérations.

Mr le Maire propose de reconduire la taxe d'aménagement à 2,5% et d'exonérer les abris de jardin.

Délibération : Le conseil vote à l'unanimité la reconduction de la taxe d'aménagement à 2,5 % ainsi que l'exonération de la taxe sur les abris de jardin.

5. Donation de parcelles.

Mme BOUFFLERS Jeanne souhaite faire donation à la commune de parcelles situées Rue des rosiers ; ci-dénotmées Le puits-courbé pour 26 centiares (parcelle C896) et 1 are 36 centiares (parcelle C897).

M. Le Maire demande au conseil une autorisation pour procéder à l'achat à l'euro symbolique.

Les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Délibération : Le conseil municipal autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer les actes nécessaires pour l'achat de ces parcelles à l'euro symbolique.

Il remercie aussi Mme BOUFFLERS Jeanne pour cette donation.

6. Taxe sur la publicité extérieure

Mr le Maire propose d'exonérer les enseignes non scellées au sol de moins de 12m², les pré-enseignes et les dispositifs publicitaires apposés sur du mobilier urbain (abris bus).

Délibération : Le conseil vote à l'unanimité l'exonération.

7. Convention de l'installation d'un radar pédagogique.

Mr le Maire propose d'installer, à titre d'essai, un radar pédagogique sur la D 1001 à l'entrée du village.

Il peut pour cela obtenir le prêt gracieux d'un radar pendant 5 mois.

Seuls les frais d'assurance et de raccordement seront à la charge de la commune.

Délibération : Le conseil vote à l'unanimité l'installation de ce radar pédagogique.

8. Questions diverses :

- Abribus : Le conseil général demande si la commune souhaite bénéficier du renouvellement de la mise à disposition gracieuse des abribus, le marché passé pour ces abris bus arrivant à échéance.
 - o Délibération : Le conseil à l'unanimité souhaite bénéficier du renouvellement de la mise à disposition gracieuse des abris bus et demande au conseil général de prendre en charge le quatrième abris bus de la commune rue de Montreuil.

- La colonne à verre de Mattencourt : Un camion qui livre des voitures à la casse située à l'entrée de Mattencourt a détérioré et déplacé la colonne à verres. Une plainte a été déposée.
- Rond-Point du gros poirier : Une plainte a été déposée pour les tags visibles sur les murets en bétons.
- Archives départementales : Ils souhaitent récupérer les registres des délibérations de 1799 jusqu'à 1892.
 - o Délibération : Le conseil vote à l'unanimité le transfert de ses archives aux archives départementales.
- Camion à Pizzas :
 - Le conseil accepte l'installation de ce camion sur le parking, du Gros Poirier pour un essai de 3 mois, le samedi 19h à 21h à partir de janvier 2015.
 - Délibération : Le conseil vote pour à l'unanimité.

Le Maire rappelle les dates suivantes :

- Le Repas des aînés : le 9 novembre 2014 à la maison du village.
- La Cérémonie du 11 novembre à 9h à la mairie.
- L'Arbre de Noël le 7 décembre à la maison du village, et le matin passage du père Noël
- Les Vœux du maire, le 10 janvier 2015 à 18h30 à la maison du village.

La séance est levée à 20h30, Mr le Maire clos le conseil municipal.

Le Secrétaire de séance,

Mr BONTEMPS Christophe

Le Maire,

Mr ANTHEAUME Jean Jacques.